PRESBYTÈRE, PUIS ÉCOLE COMMUNALE

Bourgogne-Franche-Comté, Haute-Saône
Chaux-lès-Port
4 rue du Puits



Dossier IA70000774 réalisé en 2016
Auteur(s) : Guillaume Gézolme

Historique

Afin de loger le desservant de la paroisse, la commune désire établir un presbytère vers 1845. Pour cela, le conseil municipal souhaite acquérir la maison appartenant à un dénommé Biot, située au centre du village. La commune fait appel à l'architecte Lambert. Celui-ci réalise un état des lieux (relevés et plans) de la maison, que les habitants proposent d'acheter. La préfecture donne son accord le 2 mars 1846. La maison est ainsi transformée en cure.
En 1867, le conseil décide de la construction d'un nouveau presbytère, toujours au centre du village, en face de la maison commune. Le projet est confié à Dodelier, architecte à Vesoul qui réalise des premiers plans et des devis pour le futur presbytère. Le projet imaginé par l'architecte est en accord avec les souhaits de la commune : la maison sera située en retrait de la rue de telle sorte qu'une vaste cour occupe l'espace devant la façade principale, laissant place sur la façade postérieure à l'aménagement d'un jardin ; les bâtiments existants seront transformés en four à pain et en communs. Le pavillon abritant le curé disposera d'un rez-de-chaussée comprenant cuisine, salle à manger, bibliothèque, laverie et latrines, d'un étage avec trois chambres à coucher et d'une vaste cave. Le 21 juillet 1867, le conseil municipal, réuni en séance extraordinaire, valide le projet de Dodelier dans sa totalité. L'architecte délivre les plans, le mémoire explicatif et le devis définitif le 25 septembre 1867 au maire de Chaux-les-Port. Le 19 mars 1868, la préfecture de Haute-Saône autorise le projet et attribue la somme de 15 200 francs pour la construction de la maison curiale. La commune réceptionne le projet le 12 octobre 1871.
En 1906, la municipalité loue le presbytère au curé desservant la paroisse pour la somme de 50 francs par an (délibération prise le 9 novembre 1906). Cependant, la préfecture déclare nulle la délibération municipale ("subvention déguisée pour l'exercice du culte") le 11 février 1907, considérant que cela est contraire à la loi du 9 décembre 1905, loi sur la séparation de l'État et du clergé. En 1913, la commune décide de transférer l'école et la mairie dans l'ancien presbytère désormais sans fonction. Une délibération du conseil municipal entérine le projet le 22 mars 1913, avec l'approbation de la préfecture le 7 avril de la même année. L'aménagement de la maison est confié à Camille Humbaire, architecte résidant à Vesoul. Il propose des plans et un devis estimatif se chiffrant à 1 200 francs. Les travaux sont attribués par adjudication le 10 mai 1913 à Charles Poinsel, entrepreneur à Port-sur-Saône. La commune réceptionne la maison le 9 janvier 1914.
Actuellement, la commune est toujours propriétaire du bâtiment qui accueille désormais la mairie.

Période(s) principale(s) : 3e quart 19e siècle
Période(s) secondaire(s) : 1er quart 20e siècle
Dates : 1871 (daté par travaux historiques) / 1913 (daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'oeuvre :
Claude François Charles Dodelier (architecte, attribution par source), Camille Humbaire (architecte, attribution par travaux historiques)

Description

L'édifice de plan rectangulaire à l'origine, est construit en moellon de pierre et recouvert d'enduit. Les encadrements de baies et les corniches sont en pierre de taille. L'ancien presbytère dispose d'une élévation ordonnancée sur trois travées et comprend un étage carré et un étage de comble. La travée centrale se termine par un toit à pignon couvert. Un agrandissement contemporain en rez-de-chaussée sur la façade postérieure a été réalisé dans les années 2000.
L'accès depuis la rue se fait par un portail constitué de piliers carrés en pierre de taille, surmontés d'un chapiteau. Les

communs, remaniés, ont été conservés.

Eléments descriptifs

Murs : pierre, moellon, enduit
Toit : tuile
Plan : plan rectangulaire régulier
Etages : rez-de-chaussée, 1 étage carré, étage de comble
Élévation : élévation ordonnancée
Escaliers : escalier intérieur

Sources documentaires

Documents d'archives

- **3 O 152. travaux communaux**
 3 O 152. travaux communaux de Chaux-lès-Ports (DATE!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!)
 Lieu de conservation : Archives départementales de la Haute-Saône, Vesoul- Cote du document : 3 O 152
- **146 Edépôt 28/M2 Edifices du culte et cimetières (1820-1926)**
 146 Edépôt 28/M2 Édifices du culte et cimetières de la commune de Chaux-les-Ports (1820-1926)
 Lieu de conservation : Archives départementales de la Haute-Saône, Vesoul- Cote du document : 146 Edépôt 28/M2

Informations complémentaires

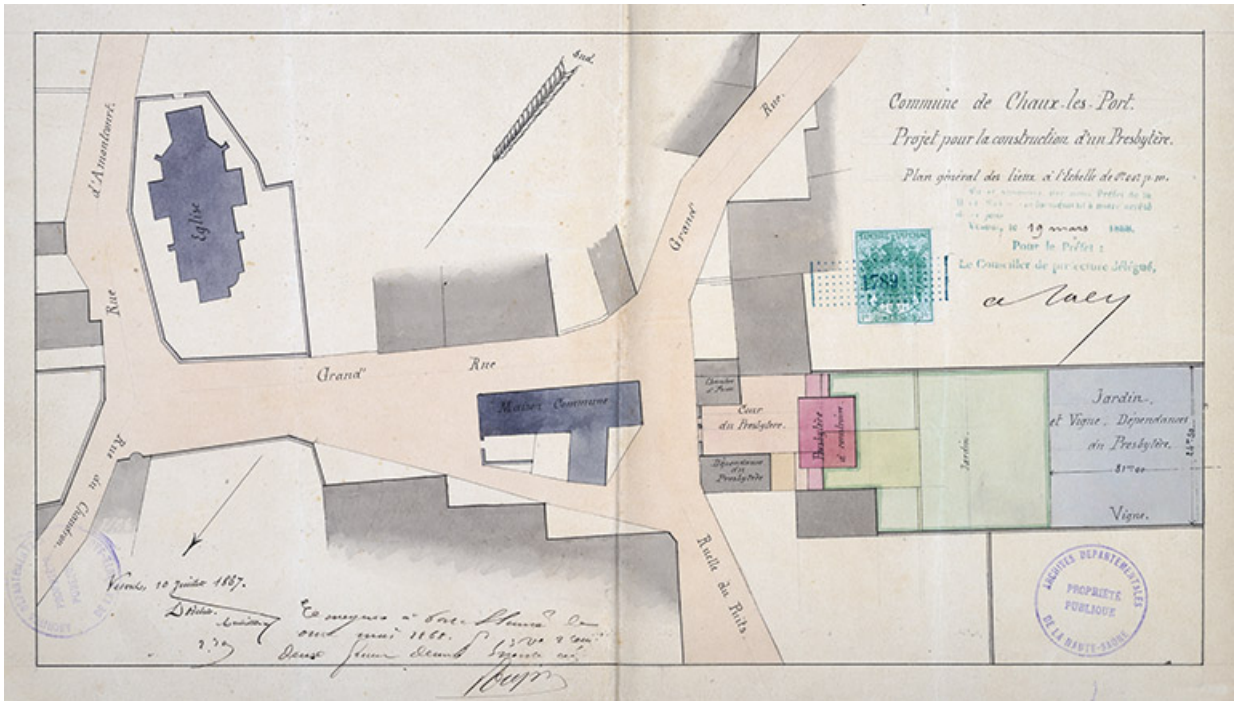
Thématiques : val de Saône

Aire d'étude et canton : Val de Saône

Dénomination : presbytère, école

Parties constituantes non étudiées : bûcher, écurie, four à pain

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Plan de situation du futur presbytère.
70, Chaux-lès-Port

Source :

Commune de Chaux-lès-Port, projet pour la construction d'un presbytère, 10 juillet 1867.
Lieu de conservation : Archives départementales de la Haute-Saône, Vesoul - Cote du document : 3 O 152

N° de l'illustration : 20167001562NUC4A
Date : 2016
Auteur : Jérôme Mongreville (reproduction)
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue d'ensemble.
70, Chaux-lès-Port, 4 rue du Puits

N° de l'illustration : 20167001063NUC4A
Date : 2016
Auteur : Jérôme Mongreville
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Façade principale.
70, Chaux-lès-Port, 4 rue du Puits

N° de l'illustration : 20167001062NUC4A
Date : 2016
Auteur : Jérôme Mongreville
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Façade postérieure avec l'agrandissement contemporain.
70, Chaux-lès-Port, 4 rue du Puits

N° de l'illustration : 20167001021NUC4A
Date : 2016
Auteur : Jérôme Mongreville
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine